

Elaboration du 2ème Programme Local de l'Habitat (2010-2016) de Nantes Métropole

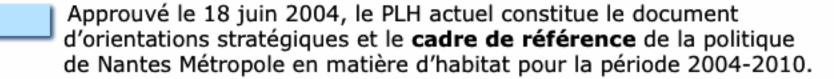
Rencontre avec le Conseil du développement de Nantes métropole



1. Eléments de cadrage sur le PLH en cours (2004-2010)



Eléments de cadrage sur le PLH 2004-2010 de Nantes Métropole



Fondé sur la mixité sociale et fonctionnelle, le renouvellement urbain et la densification, il développer un **triple objectif** :

Des Logements :

Plus nombreux

Plus accessibles Pour tous

Plus diversifiés

Relancer la production d'habitat pour maintenir l'attractivité du territoire

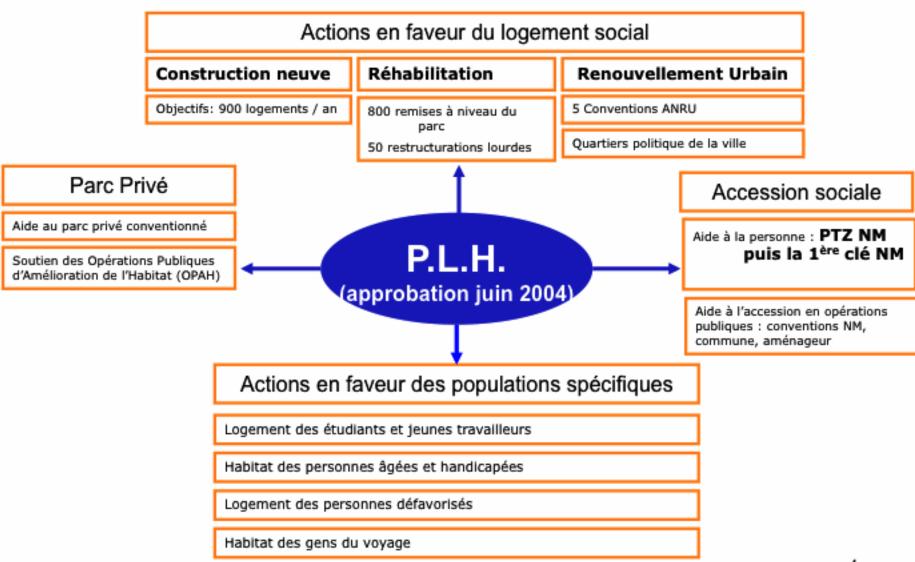
\$ un objectif de 3 900 logements par an

Assurer les parcours résidentiels des ménages sur l'agglomération

- Favoriser la production de logements locatifs sociaux un objectif de 900 logements sociaux par an
- ♥ Développer l'accession abordable
- Traiter les besoins en logements particuliers et spécifiques
- ♦ Varier les typologies d'habitat: individuel, collectif, intermédiaire
- Agir sur les densités et la gestion de l'espace communal



Eléments de cadrage sur le PLH 2004-2010 de Nantes Métropole





Le Programme Local de l'Habitat 2004-2010

Une démarche stratégique aux liens multiples avec les politiques communales et communautaires

Contrats codéveloppement

- objectifs PLH / Commune
- programme d'investissement pluriannuel lié au logt social

P.L.U.

- objectifs PLH dans les PDADD
- secteurs de mixité sociale
- emplacements réservés logt social
- Orientations aménagement

Politique foncière habitat

- réserves foncières
- opportunités foncières
- Fonds d'Aménagement Urbain (FAU application SRU)

Aménagement urbain

- Conventions tripartites
 - · minoration foncière
 - programmation logts
 - participation financière NM

P.L.H.

Orientations, objectifs, plans d'actions

Observatoires

- Observatoires AURAN
- Tableaux de bord opérations
- ADS DIA

Quartiers ANRU

- Volet habitat des projets de renouvellement urbain
 - GPV Malakoff
 - Dervallières-Bruyères
 - Bellevue
- Volet habitat du CUCS

Agenda 21

- Accessibilité handicap
- Vieillissement et accueil personnes âgées
- Performance énergétique logement
- Atelier des densités / opérations pilotes d'habitat



2. Les apports du PLH 2004-2010 : quelques éléments de bilan



Elaboration du second PLH de Nantes Métropole Eléments de contexte : les apports du 1er PLH





Le financement de la politique locale de l'habitat

Budget	consacré	à	la	politique	de
l'habita	t				

2006

2007

2008

Aides à la pierre :

- Logement social (construction neuve)
- Logement social (réhabilitation)
- Parc privé
- Fonds énergie

5.67 M €

1.06M €

4.04M €

0.57M €

_

7.84M €

3.04M €

4.53 M €

0.16M €

0.11M €

5.37M €

2.4M €

2.02M €

0.13M €

0.15M €

Aide à la personne : PTZ

0.25M €

9.88M €

10.9M €

Actions foncière :

- PAF Habitat
- Réserves foncières Habitat social

4.76M €

3.02M €

1.74M €

8.82M €

6.93M €

1.89M €

7.64M €

3.19M €

4.45M €

AP Habitat

- Aide à la pierre (hors ANRU)
- PTZ

10.4M € 2.9M €

7M € 10.1M € 6.2M € 12.6M €



3. Les nouveaux enjeux à intégrer



Elaboration du second PLH de Nantes Métropole Eléments de contexte : de enjeux nouveaux à intégrer

Mais de nouveaux enjeux à prendre en compte dans le futur PLH

L'évolution du contexte national et local à travers :

- la crise des marchés immobiliers,
- l'insatisfaction de la demande sociale
- l'identification de besoins nouveaux comme ceux liés au vieillissement

La prise en compte de nouveaux enjeux institutionnels et de récentes réglementations nationales tels que :

- la loi sur le droit au logement opposable
- le Grenelle de l'environnement

La modification de documents stratégiques :

- le Schéma de Cohérence Territoriale approuvé en mars 2007,
- le Plan de Déplacement Urbain dont la révision est concomitante à celle du PLH,
- les Plans Locaux de l'Urbanisme récemment approuvés
- voire même le Plan Départemental de l'Habitat arrêté dernièrement par le Conseil Général.



Elaboration du second PLH de Nantes Métropole Eléments de contexte : des enjeux nouveaux à intégrer

Une mission d'accompagnement stratégique confiée au cabinet Sémaphores fin 2008 qui a permis de reformuler les priorités à donner à notre politique

Des **besoins plus élevés en production neuve**, malgré l'impact de la crise et notamment :

- Des besoins supplémentaires en logement social
- Des besoins en accession sociale qui persistent malgré la crise mais qui doivent être ciblés pour un effet levier optimisé

Un parc de logements existants, qui constitue un enjeu majeur sur le plan de la demande sociale, de l'environnement et du vieillissement de la population

Un vieillissement de la population massif qu'il est encore temps d'anticiper

Une attention particulière pour les populations défavorisés (accès au logement, hébergement spécifique, précarité énergétique...)

Une approche nécessaire de l'efficience (efficacité/coût) des actions à mettre en œuvre

11



Elaboration du second PLH de Nantes Métropole Eléments de contexte : des enjeux nouveaux à intégrer

Cinq grands chantiers dans le cadre du nouveau PLH

- La définition des conditions d'une production neuve de logements supplémentaires tenant compte de l'impact de la crise (segmentation par produit)
- 2. L'amélioration des conditions de satisfaction de la demande en logement social
- 3 L'accessibilité au logement social (maîtrise des loyers et des charges locatives)
- 4. L'action sur les autres segments de la chaîne du logement à travers la dynamisation des parcours résidentiels et le soutien de l'accession sociale ciblée, destinée à certains ménages locataires du parc social.
- l'anticipation des besoins liés au vieillissement de la population : hébergement spécifique, maintien à domicile et accessibilité au quartier et aux services de proximité.
- 6. l'intervention sur le parc ancien : conditions d'aide, traitement de l'habitat indigne, création de logements sociaux conventionnés, lutte contre la précarité 12 énergétique



4. Elaboration du 2ème PLH de Nantes Métropole :

Organisation de la démarche et calendrier prévisionnel



Elaboration du second PLH de Nantes Métropole Calendrier général

Lancement de la révision du PLH

Conseil: 20 Mars 2009

Notification aux personnes morales associées et au préfet

Préparation et rédaction du PLH

Diagnostic

Orientations stratégiques

Programme d'actions

Septembre – décembre 09

Janvier - mars 2010

Mars - juin 2010

Porter à connaissance de l'Etat sous 3 mois

Arrêt du projet de P.L.H.

Approbation des modifications éventuelles

Approbation définitive du P.L.H.

Transmission aux communes et personnes morales associées

Mise à disposition du public

Conseil : juin 2010

Transmission aux communes pour avis sous 2 mois

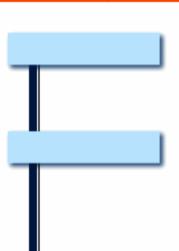
Conseil: octobre 2010

Transmission au Préfet : avis du CRH sous 2 mois

Conseil : décembre 2010



Elaboration du second PLH de Nantes Métropole Organisation de la démarche



Engagement de la procédure d'élaboration du deuxième Programme Local de l'Habitat 2010-2016 par délibération du conseil communautaire du 20 mars 2009.

Des prestations externalisées :

- 1. Une prestation d'assistance au maitre d'ouvrage confiée au cabinet **Sémaphores** (CAO du 11/06/09) portant sur :
 - Une mission d'assistance générale : animation de la démarche et production du document de PLH
 - Une analyse produits immobiliers et des évolutions des marchés
 - L'animation d'un atelier citoyen
- Une actualisation de l'étude sur le logement des jeunes confiée au GERS (en groupement avec GTC)
- 3. Une actualisation de l'étude sur le logement des personnes défavorisées, confiée au cabinet « Ville et Habitat »

Des **contributions de l'AURAN** (pré-diagnostic, volet personnes âgées)

Des **groupes de travail interne** (logement social, opérations d'aménagement, parc privé, politique foncière...)



Elaboration du second PLH de Nantes Métropole Organisation de la démarche

AMO

Management complet de la démarche PLH :

- Pilotage de la démarche
- Transversalité des approches
- -Co-animation du dispositif avec les partenaires/concertation
- animation de l'atelier citoyen
- approche financière et évaluative

Ecriture du PLH:

- Diagnostic et orientations stratégiques
- Lecture transversale et synthèse des études thématiques et groupe de travail
- Définition du programme d'actions :
- Objectifs quantifiés et territorialisés
- définition des partenariats
- méthodologie pour une évaluation en continu
- définition des moyens financiers nécessaires

Cabinet Sémaphores

Contributions de l'AURAN				
Pré-diagnostic -Evolutions et prospectives -démographiques -Les grandes évolutions du -parc de logement	Vieillissement de la population et logement des personnes âgées			

Etudes spécifiques externalisées					
Analyse des produits immobiliers et des évolutions des marchés	Logement des défavorisés	Logement des jeunes			
Sémaphores	Villes et Habitat	GERS			

Groupes de travail en interne

- Stratégie foncière
- -Financement du logement social
- -Modalités d'intervention dans les opérations d'aménagement
- -Parc Privé (réhabilitation et accession)
- Forme urbaine
- -Occupation du parc social



Elaboration du second PLH de Nantes Métropole Les modalités de l'élaboration



Le Conseil Communautaire

- Engage la procédure d'actualisation et définit les modalités d'élaboration et d'association des personnes morales autres que l'Etat
- Est tenu informé un fois par an de l'état d'avancement du PLH
- Arrête le projet de PLH
- Approuve définitivement le PLH

Le comité de pilotage PLH (élus de Nantes Métropole)

Il émet un avis sur la méthodologie générales, les orientations générales et les différentes étapes du PLH

Le comité de pilotage PLH élargi aux partenaires : représentants de l'Etat, CG, CR

Il émet des avis sur les grandes options du PLH compte tenu de leurs compétences en matière d'habitat



Elaboration du second PLH de Nantes Métropole Les modalités de l'élaboration

Partenaires associés à l'élaboration du PLH Les communes Participent au diagnostic Débattent des enjeux et actions par territoire Emettent un avis sur le PLH arrêté Les professionnels de l'habitat : bailleurs sociaux, opérateurs privés, collecteurs du 1% Participent au diagnostic Débattent en groupes de travail des enjeux et actions par <u>thématiques</u> Le Conseil de développement de Nantes métropole Les associations représentatives des locataires Les associations d'insertion et d'intégration par le logement Les usagers : atelier citoyen



Engagement de la démarche d'actualisation du PLH

Les étapes de l'élaboration



Diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat dans le territoire

- => analyse de la situation existante et des évolutions en cours en ce qui concerne l'adéquation de l'offre et de la demande
 - = > l'analyse des dysfonctionnements constatés en matière d'équilibre social de l'habitat et de leurs conséquences
 - => Définition des enjeux

Définition des orientations stratégiques

- ⇒ Orientations générales
- ⇒ Orientations par territoire

Programme d'actions

- ⇒ Définition des actions et de leur répartition territoriale
- ⇒ moyens financiers nécessaires
- ⇒ modalités de suivi et d'évaluation

Actions opérationnelles

Actions partenariales



ANNEXE Bilan 2004-2008 de mise en œuvre du PLH



Programme Local de l'Habitat

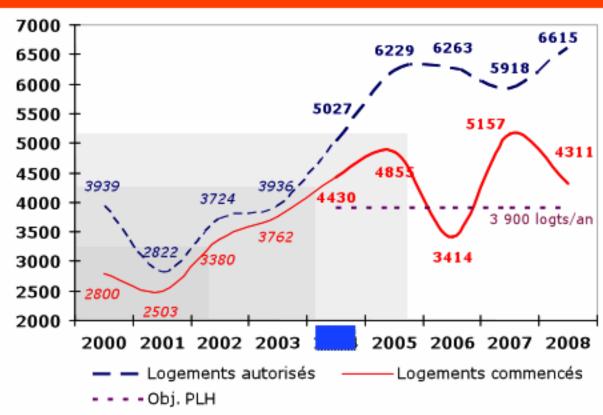
AXE I: RELANCER LA PRODUCTION D'HABITAT

THE STATE OF THE S

AXE 1: RELANCER LA PRODUCTION D'HABITAT

1-Le développement de l'offre

Objectif PLH de construction neuve : 3900 logts /an dont 1 600 à Nantes



6 615 logements autorisés en 2008

- > Une croissance forte du nombre de logements autorisés depuis 2004.
- > 2008 est marquée par un rééquilibrage de la production dans les communes hors Nantes (3768 logements autorisés)

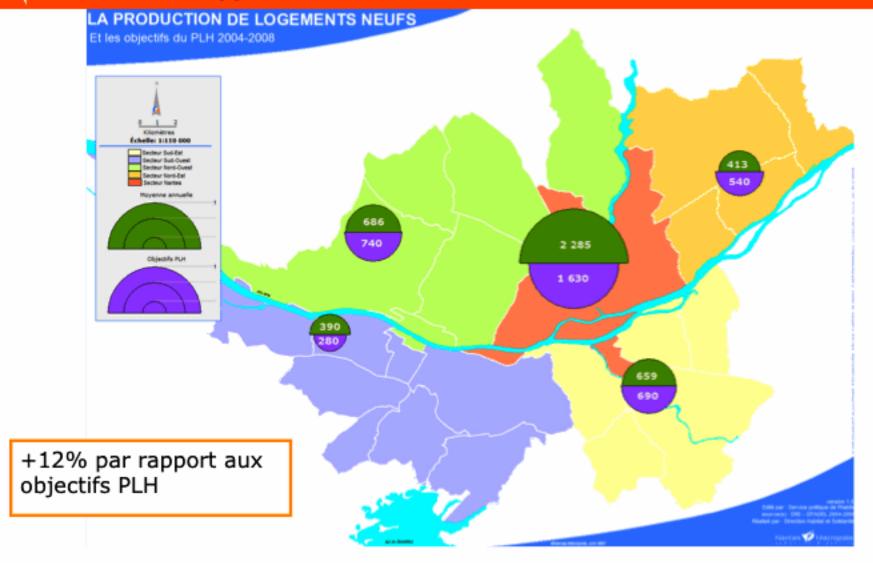
4 311 logements mis en chantier en 2008

> Après la crête de production constatée en 2007, les mises en chantier amorcent une décroissance en 2008 mais restent supérieures aux objectifs du PLH.

1

AXE 1: RELANCER LA PRODUCTION D'HABITAT

1- Le développement de l'offre



- > Depuis 2004, le dynamisme de la construction est largement porté par la Ville de Nantes (+40% par rapport aux objectifs).
- > La production en dehors de Nantes reste insuffisante.

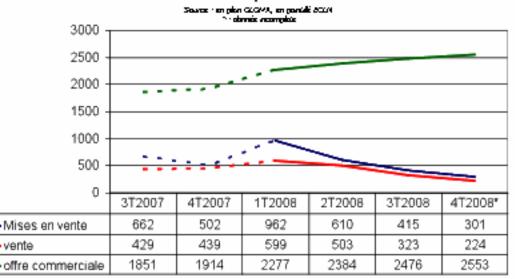


vente

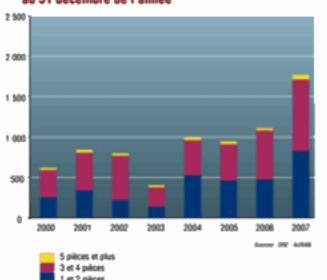
AXE 1: RELANCER LA PRODUCTION D'HABITAT

1- Le développement de l'offre / La commercialisation

Activité de la promotion immobilière sur Nantes Métropole



Nombre d'appartements disponibles à la vente (stock) au 31 décembre de l'année



Des constats...

- Un rythme démographique soutenu (+0,6%/an soit + 3 504 habitants/an depuis 1999) ainsi qu'une attractivité territoriale qui pèsent sur la demande de logement
- Une chute de l'activité immobilière (baisse sensible des ventes, gonflement des stocks)

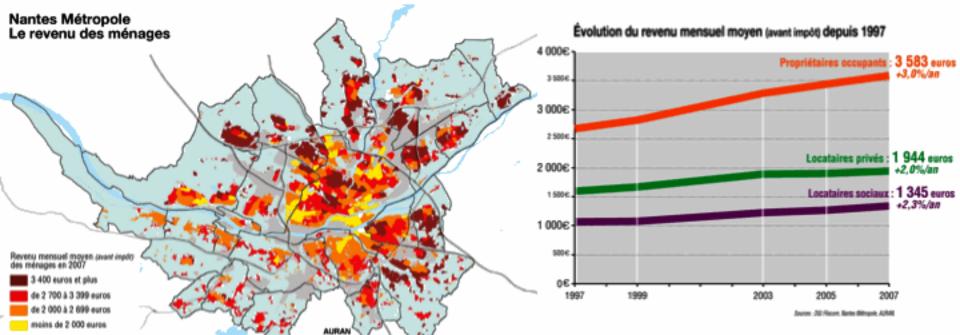
... qui questionnent le futur PLH:

- Doit-on réviser les scénarii de développement et les objectifs globaux de production ?
- Comment prendre en compte l'impact de la crise sur le court terme?
- ⇒ Réalisation d'une analyse des produits immobiliers et des évolution du marché dans le cadre de l'élaboration du PLH (mission Sémaphores).

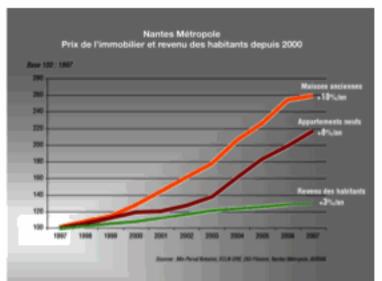


AXE 1: RELANCER LA PRODUCTION D'HABITAT

1- Le développement de l'offre / les revenus



- > Des disparités de revenus visibles suivant :
 - les lieux d'habitations (habitat social / quartiers pavillonnaires)
 - le statut d'occupation du logement (propriétaires occupants, locataires privés, locataire social).
- > Un écart grandissant entre le revenu des ménages et les prix des logements



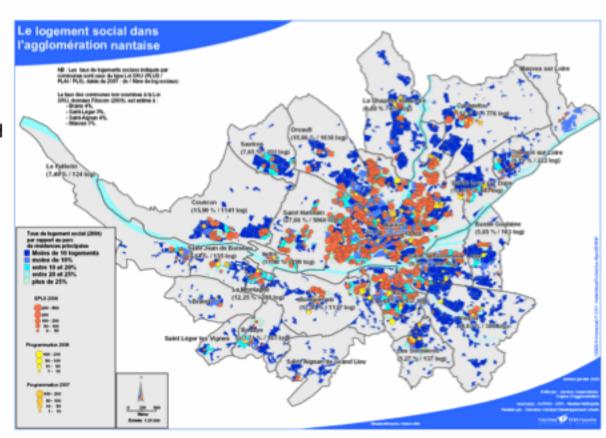
THE STATE OF THE S

AXE 1: RELANCER LA PRODUCTION D'HABITAT

2- L'action dans le cadre des PLU

La révision générale des PLU achevée par les dernières approbations en déc. 2007 :

- > les objectifs quantitatifs du PLH retranscrits à l'échelle communale
- > des capacités constructives en adéquation avec ces objectifs : 43000 logements sur la durée du PLU soit environ 4300/an.
- > des outils en faveur du logement social : orientations d'aménagement, servitudes de mixité sociale et prescriptions de la loi Engagement National pour le Logement (ENL)



Perspectives:

- Evaluer les dispositifs en faveur du logement social (montage d'opération et croisement avec les règles de constructibilité, stationnement, hauteur....)
- -revisiter la cohérence entre objectifs et réalisations, planifier et/ou prioriser les ouvertures à l'urbanisation



AXE 1: RELANCER LA PRODUCTION D'HABITAT

3- Le développement d'une politique foncière

> Un nouveau dispositif adopté en juin 2004 :

 Acquisition directe du foncier par Nantes métropole pour les opérations de logements sociaux durant la période 2004-2008 :

5,6 ha (hors revente)

41 opérations dont 10 engagées qui représentent 174 logements sociaux à construire

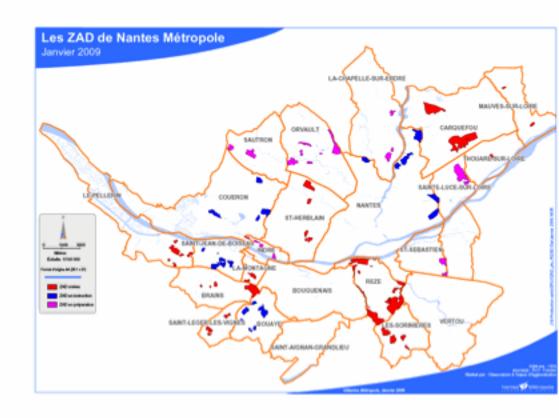
Un engagement financier de 9,6 M d'€

 Programme d'Action Foncière communal afin de constituer des réserves foncières dédiées à l'habitat.
 Objectif initial : 25 ha / an Acquisitions effectives : 55,3 ha

Un engagement financier de 17 M d'€ depuis le lancement du dispositif

> Zones d'Aménagement Différé :

constitution de réserves foncières à moyen et long terme en faveur de l'habitat suite à la révision des PLU (zones 2AU et NX).





Programme Local de l'Habitat

AXE II: DIVERSIFIER L'OFFRE POUR ASSURER LE PARCOURS RESIDENTIEL DES MENAGES



AXE 2: DIVERSIFIER L'OFFRE

1- Accompagner la production de logements sociaux

Objectifs P.L.H.: Estimation des besoins

- ✓ Besoins d'accroissement du parc
 - Pour satisfaire la demande nouvelle (faire baisser les tensions sur le parc social)
 - Pour maintenir la quotité de logements sociaux / résidences principales
- ✓ Besoins de renouvellement du parc
 - Pour compenser la perte des logements démolis
 - Pour compenser la transformation d'usage ou restructuration des logements
 - Objectif de production pour l'agglomération
 - ✓ Objectif de répartition :

750 Logts/an

150 Logts/an

Û

900 Logts/an

dont

Nantes

dont

400 logts/an

150 reconstruction/ démolition 250 accroissement offre Agglomération hors Nantes

500 logts/an

370 logements loi SRU 130 accroissement offre



AXE 2: DIVERSIFIER L'OFFRE

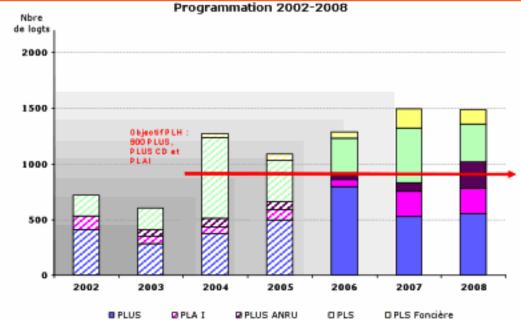
1- Accompagner la production de logements sociaux

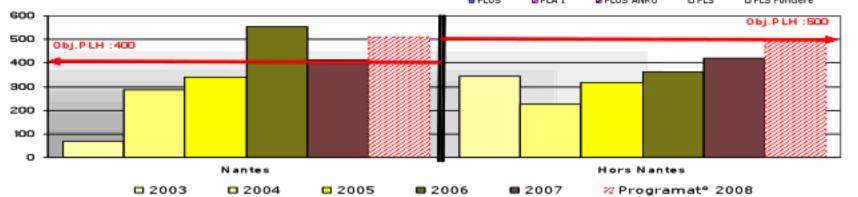
Objectif PLH:

900 logements sociaux/an dont 150 au titre de la reconstruction

> 400 sur Nantes 500 hors Nantes

En 2008 : 987 PLUS-PLAI- PLUS CD 471 PLS





- > Progression très nette du nombre global de logements sociaux financés ou agréés depuis 2004.
- > Les communes hors Nantes dépassent pour la 1ère année les objectifs du PLH
- > Un renforcement de l'offre de logements à loyers très sociaux (PLA I)
- > Un impact en terme de livraisons qui devrait se faire sentir en 2009 et 2010.

Vá

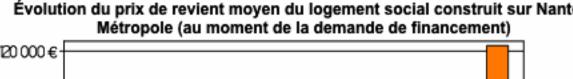
AXE 2: DIVERSIFIER L'OFFRE

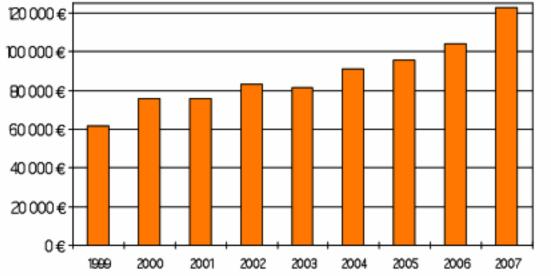
1- Accompagner la production de logements sociaux

- > Depuis 1999, augmentation continue du prix de revient moyen du logement social, accentuée par
- les exigences récentes en matière d performances énergétiques,
- les contraintes règlementaires en matière d'accessibilité, de stationnement, de hauteur...
- > Un recours renforcé aux fonds propres des bailleurs et aux aides publiques:
- 2,4 M€ de crédits de paiement en 2008

Perspectives

⇒ Actualiser les modalités de financement du logement social

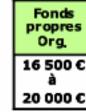


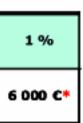


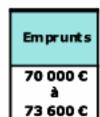
Structure de financement d'un PLUS

Prix de revient moyen = 110 000 €/logemen

ETAT	NM	CG44			
5 000 C	8 000 C	1 200 €			
14200€ / logt					







Subventions publiques 13 % 15 à 19 %

5à6%

67 à 62 %

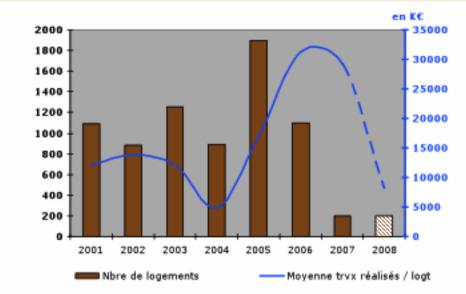


AXE 2: DIVERSIFIER L'OFFRE

1- La réhabilitation de logements sociaux et le volet Habitat des projets ANRU

> Réhabilitation sur la période 2004-2008

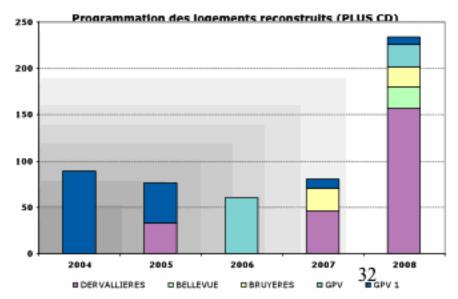
- Plus de 5000 logements réhabilités,
- Un coût moyen des travaux de réhabilitation passant de 12000 € par logement en 2001 à plus de 30000 € en 2006.
- > Budget Nantes Métropole en 2008 (Crédits de paiement) : 2 Millions d'euros.



> Volet Habitat des projets ANRU:
5 sites font l'objet de conventions avec
l'ANRU: GPV Malakoff, Dervallières, Bout des
Landes Bruyères et Bellevue Harlière et signature à
venir sur le Sillon de Bretagne.

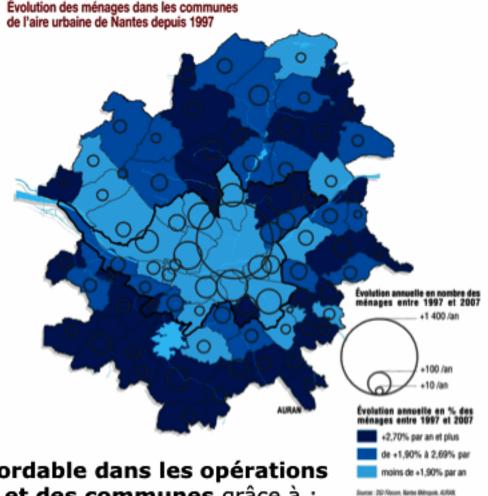
Au bilan 2008:

- près de 1000 logements démolis depuis 2003
- environ 600 logements reconstruits
- 1500 logements réhabilités



- > Un des enjeux stratégiques du PLH face à la progression rapide des prix de l'immobilier et pour limiter le phénomène d'étalement urbain
- > Une réponse aux difficultés d'accession à la propriété pour les ménages à revenus modestes et intermédiaires

2 actions principales:



- 1. Favoriser une offre d'accession abordable dans les opérations d'aménagement de Nantes Métropole et des communes grâce à :
- un encadrement des coûts = entre 2 200 et 2 400 €/m² shab TTC parking compris,
- un encadrement de la revente (clauses antispéculatives)
- => Près de 1 800 logements programmés dans les ZAC concernés par ces mesures.



AXE 2: DIVERSIFIER L'OFFRE

2- Réintroduire une offre en accession abordable

Mise en œuvre d'un dispositif d'aide à la personne

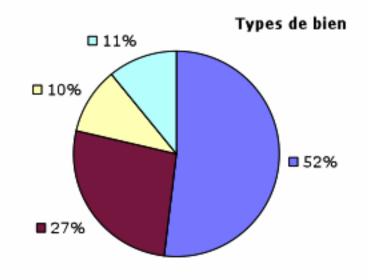
Le prêt à taux zéro Nantes Métropole

Expérimentation mise en œuvre pour 3 ans depuis le 1er septembre 2006, et distribué par 7 établissements bancaires, le PTZ NM a connu un vif succès avec 3700 prêts accordés au 31/03/2009.

Ce dispositif s'appuyait sur un adossement au Prêt à Taux Zéro de l'Etat en permettant de doubler ce prêt, avec une prise en charge des intérêts par Nantes Métropole



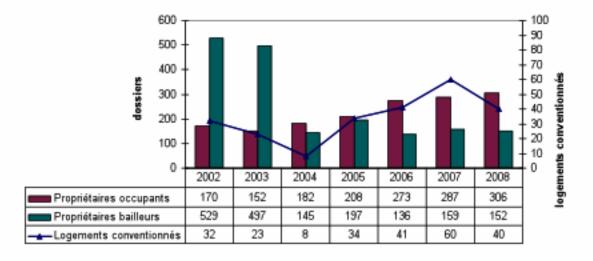
Le PTZ de Nantes Métropole a été remplacé au 1er septembre 2009 par la 1ere clé Nantes Métropole, une subvention permettant de déclencher pour le primoaccédant, accédant dans le neuf, soit le PASS Foncier, soit la majoration du PTZ de l'Etat.

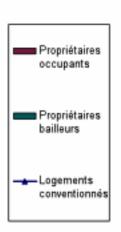




AXE 2: DIVERSIFIER L'OFFRE 3- Poursuivre l'intervention sur le parc privé ancien

- > Des actions de requalification du parc locatif ancien renforcées avec la prise de délégation des aides à la pierre en 2006
- > Une intervention de Nantes Métropole limitée aux logements locatifs conventionnés sociaux et très sociaux
- > Une intervention très liée à l'activité des OPAH





Perspectives : dans le cadre de l'actualisation du PLH, réflexion à mener pour :

- une optimisation des aides existantes mises à disposition par l'ANAH en développant notamment les secteurs d'intervention
- une prise en compte des nouveaux enjeux du parc privé :
 - déclinaison du plan climat
 - dans un contexte de crise de l'immobilier et de tension locative, préserver le rôle d'accueil des populations modestes



Programme Local de l'Habitat

AXE III: TRAITER LES BESOINS PARTICULIERS EN LOGEMENT

TA A

AXE 3: LES BESOINS EN LOGEMENT PARTICULIERS

1- Le Logement des étudiants et des jeunes

rappel des objectifs du PLH

- 800 logements étudiants pendant les 4 premières années du PLH
 - 80 lits/an pour les apprentis et jeunes actifs



1 082 logements étudiants livrés depuis 2003 dont 631 par le CROUS

471 nouveaux logements en projet devant être livrés d'ici 2009

1 024 chambres rénovées CROUS soit 52% des chambres traditionnelles.

> Logements des jeunes travailleurs et apprentis : un bilan positif

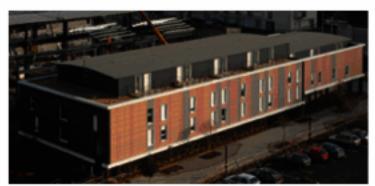
160 logements livrés depuis 2004

443 logements en cours de réalisation

190 logements à l'étude.



Calberson



Les Forges

Perspectives dans le cadre du futur PLH :

-Actualisation de l'étude thématique sur le logement des jeunes (GERS / GTC)

AXE 3: LES BESOINS EN LOGEMENT PARTICULIERS

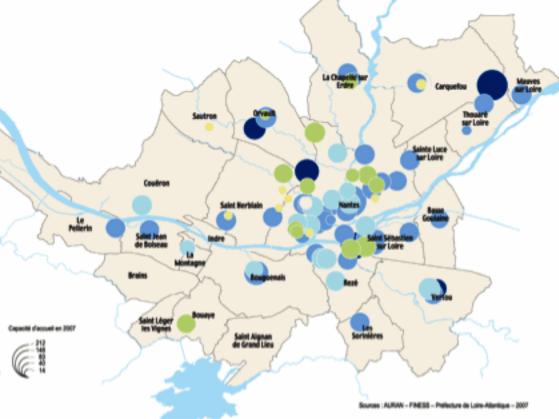
2- Le Logement des personnes âgées

> Le Schéma Gérontologique Départemental a désigné l'agglomération

comme site prioritaire pour le dé dédié.

> En 2008 : une étude menée pa l'AURAN, dresse les principaux constats suivant :

- augmentation forte de la dépendance
- un sous-équipement de l'agglomération «d'ici 2010, près 700 places supplémentaires à cré
- Une grande diversité de structur différenciées suivant le niveau de services offerts et le mode de financement



Perspectives dans le cadre de l'actualisation du PLH : 2 axes d'intervention à approfondir pour faire face à l'augmentation de la demande et des besoins :

- > adaptation du logement
- > développement d'une offre dédiée.

Cette démarche doit nécessairement être coordonnée en partenariat avec les interventions du Conseil Général en la matière.



Programme Local de l'Habitat

AXE IV: ASSURER L'ACCUEIL DES POPULATIONS SPECIFIQUES

AXE 4: ASSURER L'ACCUEIL DES POPULATIONS SPECIFIQUES 1- Les personnes défavorisées

Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté dans

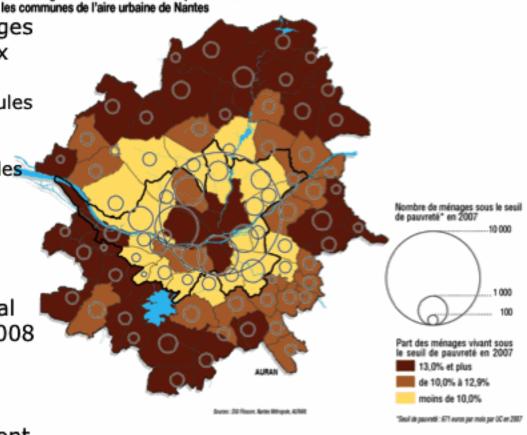
 Une étude sur le logement des ménages défavorisés en 2007 a pointé les enjeux suivants :

> Satisfaire les demandes des personnes seules et des familles nombreuses

> Poursuivre plus activement l'accès au logement autonome des personnes sortant des structures d'accueil.

> rééquilibrer l'offre à l'échelle de l'agglomération.

 Un contexte réglementaire renforcé (DALO) qui s'est traduite au niveau local par la signature d'une convention de 2008 à 2010 entre le Préfet et les bailleurs sociaux portant sur : 25% des flux annuels d'attributions soit 1 447 attributions sur la Loire Atlantique (dont 70% sur l'agglomération).



Perspectives : dans le cadre de la mise en œuvre du DALO, nouvelles obligations des EPCI et PLH en matière d'offre en hébergement

⇒Réalisation d'une étude thématique sur le logement des ménages défavorisées (Ville et Habitat).

Was s

AXE 4: ASSURER L'ACCUEIL DES POPULATIONS SPECIFIQUES 2-L'Habitat des gens du voyage

> Les aires d'accueil des gens du voyage :

Des obligations communales définies par le Schéma Départemental d'Accueil des gens du Voyage adopté le 11 juillet 2002.

<u>L'Objectif</u>: doubler la capacité d'accueil sur l'agglomération nantaise, par la réalisation de 14 nouvelles aires avec 143 emplacements supplémentaires.

2 nouveaux sites sur les 14 sont aujourd'hui construits :

- St Sébastien, rue des Onchères 10 emplacements
- Les Sorinières, rue de La Crâ 8 emplacements

> La sédentarisation

Une MOUS créée en partenariat avec l'Etat et le CG44 pour 3 ans (2006-2008) pour mener une réflexion sur l'habitat adapté pour les familles sédentarisées.

Plusieurs actions engagées :

- projet en cours rue P. Legendre à Rezé
- diagnostic réalisé sur le site de la Prairie de Mauves à Nantes, phase pré-opérationnelle bientôt engagée



Projet rue Legendre à Rezé

